

Ecrit par Echo du Mardi le 10 janvier 2024

M VIOLI



Notaire



Ecrit par Echo du Mardi le 10 janvier 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 20 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 janvier 2024 sous réserves d'incidents



**Etudes de Maîtres Olivier JULIEN,
Pauline CHIAPELLO et
Clio PEYRONNET
Notaires associés à
Avignon (Vaucluse)**

15 rue Armand de Pontmartin

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

**Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**



Ecrit par Echo du Mardi le 10 janvier 2024

Suivant testament olographe en date du 23 septembre 2020, Monsieur Bernard **VIOLI**, dt à AVIGNON (84000) 11 rue Joseph de Montgolfier. Né à AVIGNON (84000), le 17 juin 1950. Décédé à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 13 mai 2022. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Olivier JULIEN, Notaire associé de la SCP « Olivier JULIEN, Pauline CHIAPELLO et Clio PEYRONNET » 15 rue Armand de Pontmartin, le 20 décembre 2023, suivi d'un acte complémentaire de dépôt le 21 décembre 2023 contenant saisine duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Olivier JULIEN, notaire à AVIGNON, référence CRPCEN : 84002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.